

N° 102

Republique Française

Décès

Ibos

Sylvain Pierre

Marie

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et le trois Octobre à dix heures du matin. Par devant nous Arrouy Gabriel, premier adjoint faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Montréjeau, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne.

Ont comparu: Saint-Paul Pierre, cultivateur, âgé de soixante ans et le Sieur Adoue Jean, propriétaire, âgé de cinquante-huit ans, domiciliés à Montréjeau et voisins du défunt ci-dessous désigné, lesquels nous ont déclaré que: Ibos Sylvain Pierre, huissier, âgé de trente-deux ans, époux de Abat Gabrielle, née Arcachon (Landes), domicilié à Barbazan, fils de Ibos Marie Jeanne, domiciliée à Montréjeau et de père inconnu.

Est décidé le deux du présent mois à sept heures du soir dans la maison Ibos, son oncle, située au quartier du Courreau.

Après nous être assuré des dires nous en avons dressé le présent acte et signé avec nous le Sieur Adoue Jean, non le Sieur Saint-Paul Pierre pour nous avoir été requis.

A Doule

Arrouy

N° 103

Republique Française

Mariage

Duprat

Jean Marie

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et le quatre Octobre à une heure du matin.

Par devant nous Arrouy Gabriel, premier adjoint, faisant par délégation spéciale les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Montréjeau, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne. Ont comparu publiquement.

Duprat Jean Marie, négociant, âgé de vingt-sept ans, né à Libiran Jaunac, hautes-Pyrénées, le quatre avril mil huit cent soixante-douze, y demeurant, fils majeur de Duprat François cultivateur et de Ribes Catherine, son épouse, domiciliés à Libiran Jaunac, consentants suivant acte passé par devant Maître Guillaume Dasque, notaire à Aventignan hautes-Pyrénées, à la date du trois Octobre courant, d'une part;

Et Batmalle Jeanne Anastasie sans profession,

33
 âgée de vingt-sept ans, née à Ausson le vingt-un décembre mil huit cent soixante-douze, demeurant à Montréjeau, veuve en premières noces de Puysségur Dominique, Donarès, Adolphe, fille majeure de Batmalle Bertrand, cultivateur et de Dorcil Euphrasie, son épouse, domiciliés à Ausson, ici présents et consentants d'autre part;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune et dans celle de Libiran-Jaunac les dimanches vingt-quatre septembre dernier et premier courant.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit aux réquisitions des parties nous leur avons donné lecture de leurs actes de naissance qui ont été dûment paraphés ainsi que du chapitre six du code civil sur les droits et devoirs respectifs des époux.

Après avoir reçu des futurs époux qu'il existe un contrat passé par devant Maître Comet Jean, notaire à Montréjeau, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la loi que Duprat Jean Marie et Batmalle Jeanne Anastasie sont unis par le mariage.

En présence des sieurs Kirabent Huissier, âgé de trente ans, Comet Jean, étudiant en Notariat, âgé de vingt-sept ans, Pujolle Jean, employé, âgé de trente ans, et de Colomic Lucien, menuisier, âgé de cinquante-deux ans, tous témoins majeurs domiciliés à Montréjeau, non parents des parties contractantes, lesquels ainsi que les père et mère de l'épouse ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Duprat Duprat
 Batmalle Batmalle
 Pujolle Pujolle
 Colomic Colomic
 Arrouy Arrouy